



**INSTRUCTIONS DE COURSE
EURO CUP – NATIONAL WASZP 2021
30 juillet – 03 août
YACHT CLUB DE CARNAC
BAIE DE QUIBERON
Grade 4
CANAL VHF de course : 77
Émargement : 06 31 62 97 65**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

DP) Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer à toute demande raisonnable d'un officiel de l'épreuve. Tout manquement pourra être considéré comme une mauvaise conduite. - Des mesures raisonnables prises par les officiels de l'épreuve pour mettre en œuvre des directives, des protocoles ou des lois relatifs à la COVID-19 ne sont pas des actions ou des omissions inadéquates, même si elles s'avèrent ultérieurement inutiles.

1. RÈGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

- Les règles de la Classe WASZP du 12 juillet 2021.
- Les règles concernant la crise sanitaire
- En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le groupe WTSP et/ou sur le site : www.yccarnac.com , au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Chaque concurrent devra avoir fourni un numéro de téléphone compatible avec le groupe WhatsApp : « National Waszp 2021 », au moment de l'inscription ou envoyer le numéro à inscrire sur le mail : regate@yccarnac.com .
- 2.2 Des modifications à une ou des instructions de course peuvent être faites sur l'eau avant le départ d'une course : le Comité de Course enverra alors le pavillon L sur le bateau comité et communiquera l'information à la voix et/ou sur le canal VHF de la course.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 - Les avis officiels seront mis en ligne à l'adresse : www.yccarnac.com
- Les avis officiels seront publiés sur le groupe de communications : WTSP « National Waszp 2021 » mis en place par l'organisateur.
- 3.2 Le PC course est situé au YC Carnac :
Yacht Club de Carnac
BP 30 – 56341 CARNAC Cedex
Tel : 00 33 (0)2 97 52 66 44
email : regate@yccarnac.com
site internet : www.yccarnac.com

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons dont l'emplacement se trouve au bout de la jetée ouest du YC Carnac.
- 5.2 **L'envoi du pavillon L** à terre signifie : un avis aux concurrents a été publié selon les modalités prévues en IC 2 (ceci change les signaux de course).
- 5.3 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Briefing Coureurs	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
30/07/2021	12h00	14h00 Slalom
31/07/2021	(à définir)	11h00
01/08/2021	(à définir)	11h00
02/08/2021	(à définir)	11h00
03/08/2021	(à définir)	10h00

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement pour les parcours construits et trois minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement pour le Slalom.
- 6.3 Le slalom est prévu le 30 juillet. Le déroulement de la course et l'organisation des poules du slalom seront publiées le jeudi 29 juillet sur le site : www.yccarnac.com. Ce slalom fera l'objet d'un classement séparé.
- 6.4 A partir du 31 juillet, de 2 à 5 courses par jour sont prévues au programme. Trois courses supplémentaires par jour pourront être courues, à condition de ne pas être en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.
- 6.5 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon Waszp.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **Annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours du SLALOM sont décrits en **Annexe PARCOURS**.
- 9.2 Les parcours construits sont décrits en **Annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.3 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer et, si nécessaire, le cap. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont décrits en **Annexe PARCOURS**.
- 9.4 Lors du Slalom, les Waszp non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

10. MARQUES

- 10.1

Départ	Parcours Slalom	Parcours Construit	Arrivée
BC – Bouée Blanche (btle de lait)	1/1' : bouées coniques Rouge 2/3 : bouées coniques Jaune	1A/1B : bouées coniques Rouge 2A/2B : bouées coniques Jaune	BC – bouée cylindrique jaune

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Parcours construits : un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de bord

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.**

14.2 **Grand Prix Finish** : Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, le comité de course à l'arrivée, envoie immédiatement le pavillon bleu avec un signal sonore. Cela change les signaux de course. Le pavillon Bleu sera affalé à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau finit.

14.3 Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, tous les bateaux finissant le parcours dans les temps seront considérés comme ayant fini, indépendamment du nombre de tours qu'ils auront réalisés. Leur position dans la course sera établie à partir de l'ordre d'arrivée et du nombre de tours effectués.

Les bateaux qui auront effectué 3 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 2 tours.

Les bateaux qui auront effectué 2 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 1 tour.

Les bateaux qui auront effectué 1 tour seront classés devant les bateaux qui auront effectué 0 tours.

Les concurrents n'arrivant à couper la ligne d'arrivée avant sa fermeture seront classés en fonction de leur dernier passage à la marque au vent.

Les concurrents n'ayant pas réussi à enrouler une fois les marques au vent seront classés DNF. Le classement final se fait en comparant les ordres d'arrivée et le nombre de passage au vent.

14.4 [DP] Les Waszp ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1

Classe	Parcours Construits Temps cible	Parcours Construits Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Slalom Temps cible	Slalom Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
Waszp	20-25 mn	30mn	7-10mn	15mn

16.2 Les bateaux ne finissant pas dans le délai de 15mn après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury dont l'emplacement est au YC Carnac.

17.3 Des avis seront publiés sur le site web www.yccarnac.com, et/ou communiqués selon les modalités prévues en IC2 au plus tard 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, dont l'emplacement est situé au YCC. Elles commenceront à l'heure indiquée dans la publication officielle. Le port du masque sera obligatoire pendant les instructions. Les parties ou concurrents appelés comme témoins pourront être contactés par téléphone (sms ou appel) pour leur communiquer des informations mises à jour sur les horaires d'instructions.

17.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront publiés sur le site web et/ou communiqués selon les modalités prévues en IC2 pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

18. CLASSEMENT

18.1 Le slalom du vendredi 30 juillet fera l'objet d'un classement séparé.

18.1 2 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition du 31 juillet au 03 août (parcours construits).

18.2 Courses retirées

Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total des scores de ses courses.

Quand 3 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total des scores de ses courses, à l'exclusion de ses deux plus mauvais score.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place sur le groupe WTSP et/ou par SMS au n° : **06 31 62 97 65** ; ce numéro ne prendra pas d'appel.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21.3 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Pour cela, le comité technique demandera, oralement ou selon les modalités prévues en IC2, au bateau contrôlé de se positionner dans une zone réservée et les concurrents devront montrer/présenter aux comités techniques les éléments contrôlés. Les membres du comité technique ne devront pas toucher directement le bateau ou son équipement. Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des concurrents et des membres du comité technique pendant ce contrôle.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par une flamme ou un sigle YC Carnac. Les pilotes des bateaux de surveillance porteront une veste jaune.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire d'une course et jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini cette course ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par une flamme ou un sigle YC Carnac.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou des bateaux accompagnateurs (selon la précision en **annexe**).

25. EMBLEMENTS

[DP][NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou dans le port.

26. PRIX

Des prix seront décernés aux trois premiers. L'organisateur se réserve le droit d'attribuer d'autres prix.

Arbitres désignés :

Présidente du Comité de Course : Françoise Dettling

Comité de Course Adjoint : Patrick Longuet

Secrétaire du Comité de Course : Mireille Longuet

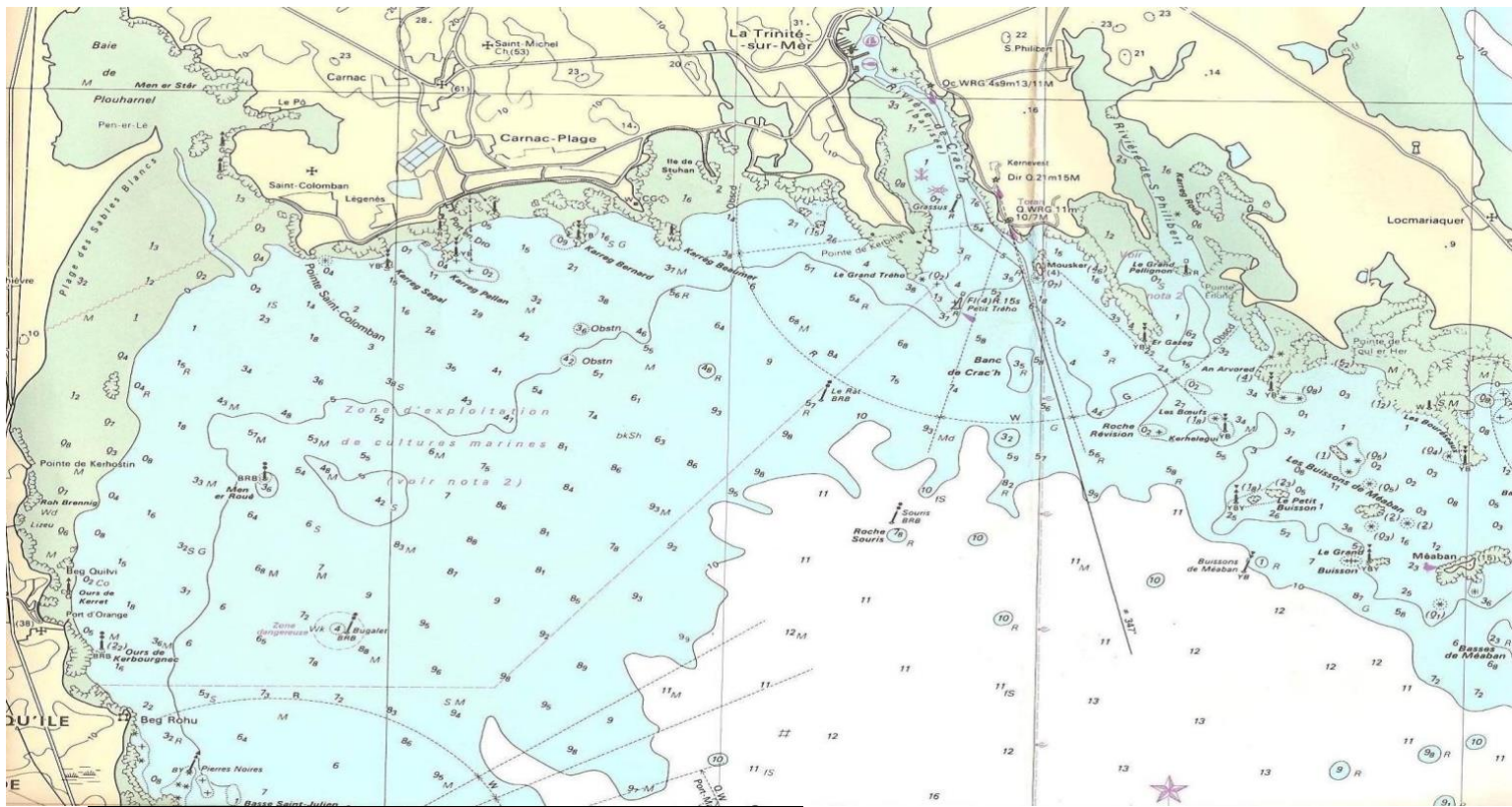
Présidente du Comité Technique : Frédérique Pfeiffer

Président du Jury : Alain Champy

Horaires des marées La Trinité-sur-Mer	Pleine Mer	Basse Mer	Coef
30 juillet	09h24	16h29	61
31 juillet	10h09	17h20	50
01 août	11h13	18h18	40
02 août	13h00	19h24	34
03 août	14h25	20h32	35

ANNEXE ZONES DE COURSE

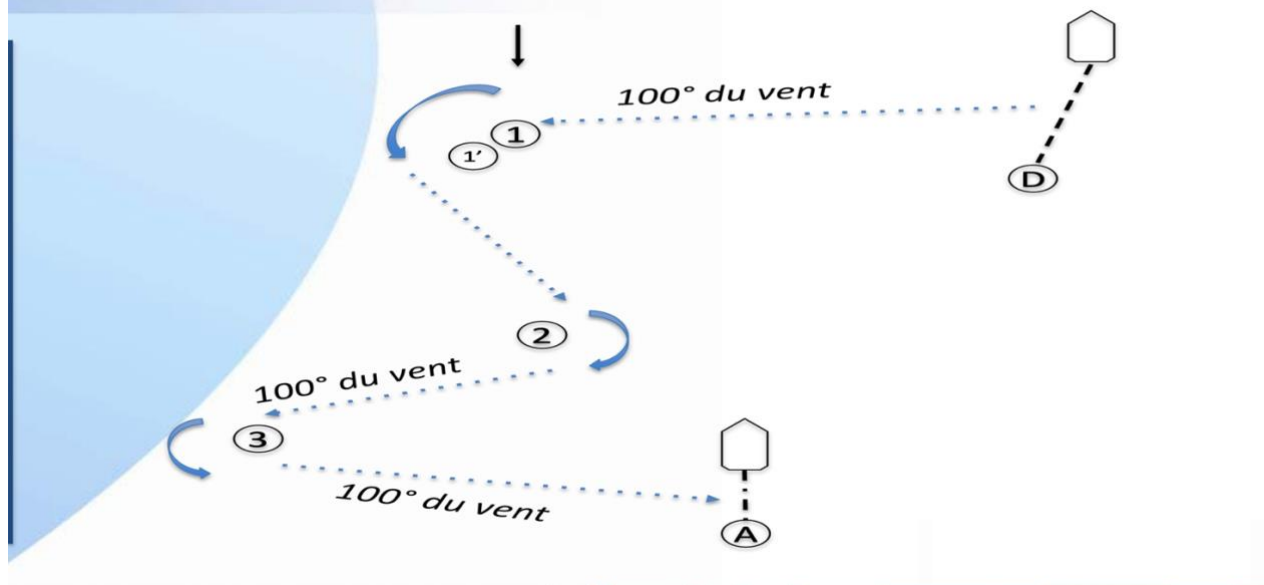
Carte marine décrivant l'emplacement de la zone de course
Préciser les zones qui sont des obstacles
CARTE SHOM : 7141L



ANNEXE PARCOURS SLALOM

PARCOURS Slalom n° 1 : flamme numérique n°1

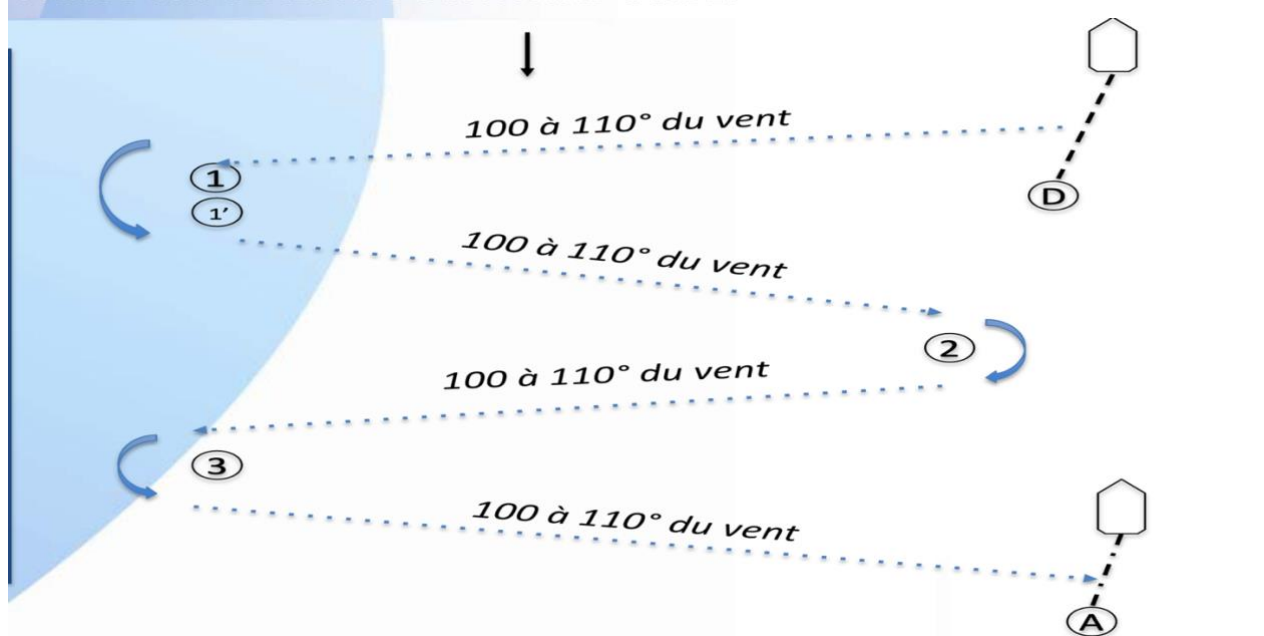
PARCOURS LIGHTWIND



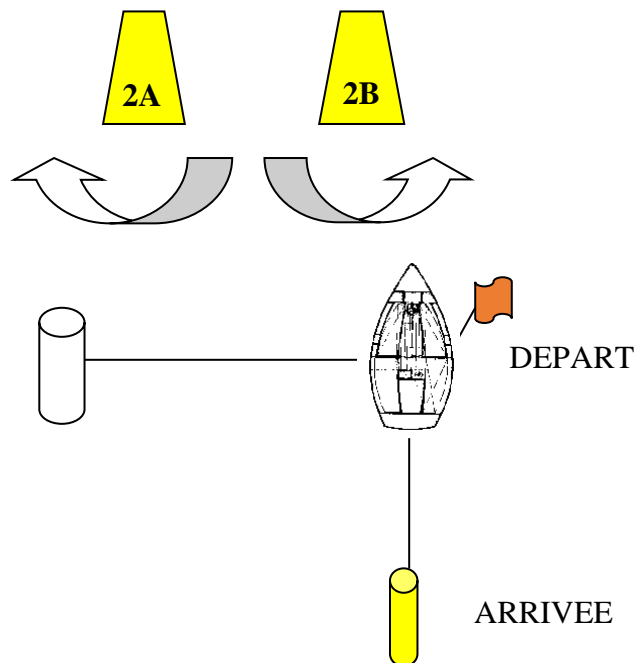
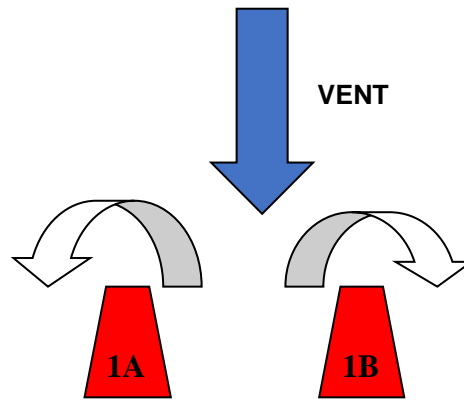
DÉPART – 1 – 1' – 2 – 3 –
ARRIVÉE

PARCOURS Slalom n° 2 : flamme numérique n°2

PARCOURS SLALOM DOWNWIND 3 JIBES



DÉPART – 1 – 1' – 2 – 3 –
ARRIVÉE

ANNEXE PARCOURS CONSTRUIT








Parcours 1 : flamme numérique n°1 : Départ – 1A/1B – 2A/2B – Arrivée

Parcours 2 : flamme numérique n°2 : Départ – 1A/1B – 2A/2B – 1A/1B – 2A/2B – Arrivée





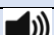
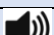

Parcours 3 : flamme numérique n°3 : Départ – 1A/1B – 2A/2B – 1A/1B – 2A/2B – 1A/1B – 2A/2B – Arrivée

Procédures de départ

1- Slalom

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
6 mn	↑ Pavillon Orange		
3mn	↑ Pavillon de la Classe Waszp		Signal d'avertissement
2 mn	↑ Pavillon P, U ou Noir		Signal préparatoire
1 mn	↓ Pavillon préparatoire affalé		Une minute
0	↓ Pavillon de Classe affalé		Signal de départ
	↑ Pavillon X		Rappel individuel
	↑ 1 ^{er} Substitut		Rappel général
+1	↓ Pavillon Orange		Ligne de départ fermée

2- Parcours construit

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
10 mn	↑ Pavillon Orange		
5mn	↑ Pavillon de la Classe Waszp		Signal d'avertissement
4 mn	↑ Pavillon P, U ou Noir		Signal préparatoire
1 mn	↓ Pavillon préparatoire affalé		Une minute
0	↓ Pavillon de Classe affalé		Signal de départ
	↑ Pavillon X		Rappel individuel
	↑ 1 ^{er} Substitut		Rappel général
+4	↓ Pavillon Orange		Ligne de départ fermée

ANNEXE COVID

En s'inscrivant au National Waszp, tout équipier a connaissance et prend en compte le risque COVID19.

Chaque équipier est parfaitement conscient :

- - des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le Ministère des sports,
- - du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment lors d'une situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- - que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- - que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- - que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.